

## LA PETITE HISTOIRE D'UN GRAND PROJET POUR NOTRE COMMUNAUTÉ

«... Si Val-David veut rester un petit village avec une grande culture, il lui faut assurer à ses enfants un patrimoine scolaire, une patrie à aimer dès l'enfance, une histoire quotidienne à partager entre la maison et l'école proche... » Jacques Dufresne, entrepreneur et citoyen de Val-David (extrait du rapport de la consultation publique du 27 août portant sur la nouvelle école à Val-David, disponible sur le site valdavid.com).

Alors que des enfants naissent et que de jeunes familles s'installent de plus en plus à Val-David, les deux pavillons de notre école primaire ne suffisent plus pour accueillir nos enfants. D'ailleurs, les analyses du ministère de l'Éducation démontrent la croissance de la clientèle et conséquemment, le projet de construction d'une nouvelle école primaire dans notre secteur était discuté depuis plusieurs années.

Ce projet a commencé à être officialisé lorsque la Commission scolaire (CSL), dans le cadre de sa séance extraordinaire du 17 janvier 2018, a voté une résolution sur un scénario transitoire de déplacement de la clientèle de notre école et, en parallèle, a fait état de la demande de construction d'une nouvelle école primaire. L'emplacement pour accueillir cette nouvelle école, autant le terrain que la Municipalité, n'était pas décidé.

Par la suite, en plus des mémoires reçus, c'est lors de la consultation du 19 février 2018, tenue au pavillon Saint-Jean-Baptiste au sujet du déplacement de nos élèves de sixième année vers Sainte-Agathe, que le conseil municipal a entendu la volonté clairement exprimée par les citoyens, du besoin de garantir à Val-David une offre scolaire complète de niveau primaire. Cette mobilisation citoyenne n'a jamais cessé et se poursuit encore aujourd'hui. Ainsi :

- Étant donné que de plus en plus d'enfants de Val-David ne peuvent pas aller à l'école de Val-David, faute de place ;
- Étant donné que Val-David est un milieu offrant une richesse exceptionnelle pour l'éducation des enfants ;
- Étant donné les nombreuses retombées sociales, culturelles et économiques d'une école ;
- Étant donné que la construction d'une nouvelle école garantit la vitalité et le dynamisme de Val-David pour le futur ;
- Étant donné que d'autres municipalités faisaient aussi des démarches pour accueillir la nouvelle école ;

Les membres du conseil ont décidé d'agir concrètement pour que cette nouvelle école soit construite à Val-David.

Le conseil a ainsi décidé d'offrir à la CSL le terrain de la mairie lors de l'assemblée publique de mars 2018. Même si ce terrain n'était pas idéal étant donné sa superficie limitée et l'enjeu de sécurité routière, c'était le terrain municipal qui représentait alors la meilleure option et il fut dès lors soumis à différentes analyses par la CSL.

Conséquemment, grâce à l'engagement du conseil et à cette offre de terrain, le ministère de l'Éducation a octroyé, en juin 2019, une somme de 12 807 701 \$ pour la construction d'une école de 18 classes à Val-David. L'évaluation des besoins démontrait cependant qu'une école de 24 classes était nécessaire et les représentations auprès du ministère se sont donc poursuivies dans le but d'obtenir un montant supplémentaire.

C'est dans ce contexte de réflexions et de négociations que les responsables du Centre de service scolaire (CSSL) le conseil et l'équipe municipale en sont venus à la conclusion que le terrain

de la mairie représentait trop de compromis pour assurer le bien-être des enfants et pour répondre adéquatement aux besoins :

- La superficie était finalement insuffisante pour accueillir une école de 24 classes, même en considérant les réserves sur les terrains adjacents ;
- Les enjeux de sécurité avec la circulation routière exigeaient des aménagements d'envergure ;
- La communauté, lors de la consultation de septembre 2019, avait démontré ses attentes d'une école intégrée dans la nature ;
- Le terrain et son environnement ne cadrait pas avec la philosophie des écoles de nouvelles générations.

Il fallait donc trouver un terrain qui réponde sans compromis aux critères et aux orientations du ministère afin d'obtenir la construction d'une école de 24 classes pour combler nos besoins réels et les attentes de la communauté. Ce terrain qui réunit toutes les conditions gagnantes pour la construction d'une école nouvelle génération de 24 classes à Val-David est le terrain mis en réserve à la Sapinière. Les autres terrains potentiels ne répondent pas à tous les critères nécessaires pour garantir la construction de la nouvelle école à Val-David, soit :

- Parce que la superficie n'est pas assez grande ou que le terrain est en pente ;
- Parce qu'il faudrait remblayer des milieux humides ;
- Parce qu'ils ne sont pas assez près du cœur villageois et de ses services et institutions ;
- Parce qu'ils ne sont pas situés dans les axes de transport actifs et présentent des enjeux de sécurité lors des déplacements actifs.

En janvier 2020, une réserve a donc été mise par la Municipalité sur des terrains du secteur de la Sapinière, pour pouvoir, entre autres objectifs, procéder à des analyses techniques afin de trouver un espace adéquat pour construire l'école sans nuire au projet de spa prévu dans l'ancien bâtiment de la Sapinière. Et un espace situé dans la clairière fut choisi.

Ainsi :

- La superficie nécessaire de 40 000 m carrés est respectée sans avoir à déboiser, à remblayer des milieux humides ou à démolir des bâtiments ;
- Les analyses du CSSL sont concluantes ;
- Le terrain répond aux besoins définis par le Centre de service scolaire et par la communauté ;
- Le terrain permet une intégration optimale des principes d'écoles de nouvelle génération ;
- C'est sur la base de ce terrain que le ministère a finalement octroyé en octobre 2020 un financement de près de 30M\$ pour la construction d'une école de 24 classes ;
- Il est suffisamment éloigné des bâtiments de l'ancienne Sapinière pour ne pas nuire au projet de spa.

En ce moment, alors que l'urgence de procéder à la première pelletée de terre est de plus en plus grande, les démarches d'acquisition du terrain par la Municipalité sont en cours pour qu'il soit ensuite cédé au Centre de Service scolaire afin d'y construire notre nouvelle école primaire.

Kathy Poulin  
Mairesse



DU 15 AU 19 FÉVRIER 2021  
LES JOURNÉES DE LA  
PERSÉVÉRANCE  
SCOLAIRE  
#JPS2021

journeesperseverancescolaire.com



NOS  
GESTES,  
UN  
POUR LEUR  
RÉUSSITE!

Desjardins

PRÉSENTATEUR OFFICIEL  
DES FESTIVITÉS DU CENTENAIRE

100  
VAL-DAVID  
1921-2021

C'est avec enthousiasme et gratitude que la Municipalité de Val-David annonce l'implication et le soutien de la caisse Desjardins à titre de Présentateur officiel des festivités du Centenaire 2021 du village.

L'organisation d'une année aussi importante que le Centenaire ne serait pas possible sans l'implication financière de partenaires. C'est pourquoi le comité organisateur tient à remercier chaleureusement Desjardins pour son soutien qui permettra de bonifier la réalisation de plusieurs projets qui laisseront leur trace pour les générations futures.

« C'est avec fierté que nous nous associons à cette année de festivité unique et historique qui fera briller toute la richesse de l'histoire culturelle et de plein air qui a forgé ce beau village. Ce partenariat est très significatif pour nous puisqu'il rejoint notre mission d'implication dans notre milieu, de rapprochement avec les gens et de notre participation active à l'essor de nos communautés, c'est là, l'essence même de notre nature coopérative » exprime M. Michel Trottier, directeur général de la Caisse de Sainte-Agathe-des-Monts.

« Ce partenariat renforce nos objectifs de se rapprocher des citoyens, de représenter les forces vives du village, de stimuler la créativité, et d'accompagner des projets stimulants. En acceptant le titre de présentateur officiel des festivités du Centenaire, Desjardins prouve une fois de plus qu'il est un grand leader ! » exprime Marie-Claude Cossette, coordonnatrice du Centenaire.

Merci!

ÉCHÉANCE DU 1<sup>ER</sup> VERSEMENT  
DES TAXES MUNICIPALES  
Jeudi 18 février 2021

Info : [valdavid.com/services-aux-citoyens/evaluation-et-taxation](http://valdavid.com/services-aux-citoyens/evaluation-et-taxation)

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 9 mars à 19 h 30

Diffusée en direct sur la page Facebook de la Municipalité  
et disponibles pour une écoute en différé sur : [valdavid.com](http://valdavid.com)

Jusqu' au 21 février ...

Les services administratifs de la mairie et du Service loisirs et culture sont principalement accessibles en ligne et par téléphone. Les réceptions seront ouvertes pour répondre aux besoins essentiels uniquement.  
Au besoin : 819 324-5678.



# BIBLIOTHÈQUE

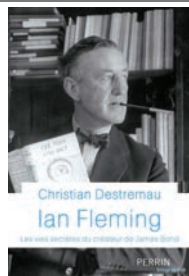
1355, rue de l'Académie  
819 324-5678 (4233) | comptoir@valdavid.com

## RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE LE MERCREDI 10 FÉVRIER

Prise de rendez-vous obligatoire.  
Maximum de 4 personnes à l'intérieur du bâtiment.  
Port du masque de procédure et respect des consignes sanitaires obligatoires.



**FABRIQUER SES SAVONS NATURELLEMENT**  
Kelly Cable



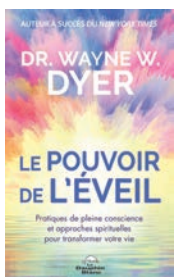
**IAN FLEMING LES VIES SECRÈTES DU CRÉATEUR DE JAMES BOND**  
Christian Destremau



**LA CHRONIQUE DES BRIDGETON 1. DAPHNÉE**  
Julia Quinn



**LE MANÈGE DES ERREURS**  
Andrea Camilleri



**LE POUVOIR DE L'ÉVEIL**  
Dr. Wayne W. Dyer



**MA CUISINE VÉGAN DU SOLEIL**  
Eva Gaillot



**UN AMOUR DE CHIOT**  
Caroline Jayne Church



**LA LOUVE CATHARE**  
Mireille Calmel

## HORAIRE

Dimanche, lundi et jeudi : fermé  
Mardi : 13 h 30 à 17 h 45  
Mercredi : 10 h à 12 h et  
13 h 30 à 18 h 30

Vendredi : 10 h à 12 h et  
13 h 30 à 18 h 30  
Samedi : 13 h 30 à 17 h

## SPECTACLE VIRTUEL FAMILIAL

**DIMANCHE 21 FÉVRIER 10 H 30**

### Le pêcheur de mots à Val-David

Avec Mathieu Mathieu

En ligne jusqu'au 6 mars sur : [mabiblioamoi.ca/val-david](http://mabiblioamoi.ca/val-david)  
Durée 45 minutes - Pour les jeunes : (8 ans et +)

Le pêcheur de mots invite les enfants à lui envoyer des mots et des messages à l'adresse [bibliotheque@valdavid.com](mailto:bibliotheque@valdavid.com) pour lui dire ce qui les rend joyeux. Avec ceux-ci, il composera une chanson au cours de ce spectacle rempli de surprises et de personnages. Il y chantera plusieurs de ses chansons, accompagné par ses acolytes, et il en profitera pour pêcher les paroles des chansons composées pour les enfants par Claude Léveillé, Gilles Vigneault, etc., avant de les interpréter pour les faire découvrir aux enfants et afin de les ramener à la mémoire des plus grands.



## UNE NAISSANCE UN LIVRE

**Trousse gratuite à tout nouvel abonné âgé de 0 à 1 an.**

La bibliothèque de Val-David offre une trousse gratuite pour initier les tout-petits au plaisir de la lecture dans le cadre de ce programme de l'Association des bibliothèques publiques du Québec. Il suffit aux parents d'abonner leur enfant de moins d'un an à la bibliothèque pour la recevoir. L'abonnement à la bibliothèque est gratuit pour tous les citoyens. Preuve de résidence des parents exigée.



## POUR S'AMUSER EN FÉVRIER

En tout respect des consignes émises par notre gouvernement



**Du 4 janvier au 8 mars 2021**

Jusqu'au 8 mars, courez la chance de gagner de nombreux prix en participant au Défi Château de Neige. En plus des prix attribués au hasard parmi l'ensemble des participants au Québec, la Municipalité de Val-David fera tirer parmi ses citoyens inscrits, s, trois certificats-cadeaux d'une valeur de 50 \$/chacun applicable sur un cours ou un atelier de la programmation des loisirs. Pour participer, rien de plus simple :

1. Construisez un château de neige sur votre terrain, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur
2. Prenez-le en photo
3. Rendez-vous sur le site Internet : [defichateaudeneige.ca](http://defichateaudeneige.ca)
4. Cliquez sur l'onglet Je m'inscris maintenant et sur Château
5. Remplissez les champs et sélectionnez : Défi Château de Neige/Val-David

**Nous avons bien hâte de voir vos réalisations !**

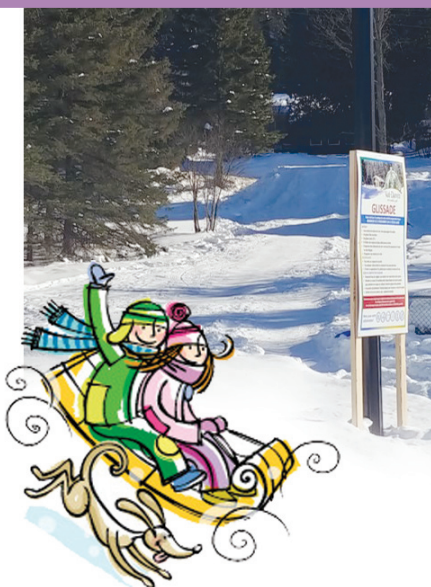
## VENEZ GLISSER SUR LA NOUVELLE GLISSADE AU PARC DU LAC PAQUIN

Cette initiative, issue d'un groupe de citoyens bénévoles bonifie l'offre d'activité extérieure pour les enfants du village.

En plus des deux glissades offertes gratuitement au Parc régional, les familles peuvent dorénavant glisser au parc du Lac Paquin grâce à la généreuse implication de plusieurs citoyens qui ont aménagé cette aire de glisse suite aux chargements de neige livrés par notre Service des travaux publics.

Les utilisateurs sont invités à suivre les règles sanitaires, de conduite et de sécurité affichées au bas de la glissade.

**Amusez-vous en toute sécurité!**



## ENFILEZ VOS PATINS et VENEZ PROFITER DU PLEIN AIR

- Les patinoires du village sont ouvertes tous les jours de 9 h à 19 h 30, lorsque la température le permet.
- Accès autorisé pour 4 personnes de 4 résidences différentes en tout respect de la distanciation sociale.
- Merci de suivre les consignes sanitaires et de sécurité affichées.
- Horaire de surveillance sur : [valdavid.com](http://valdavid.com)



## ACTIVITÉ REPORTÉE

La soirée reconnaissance citoyenne du 25 février sera reportée à une date ultérieure. Des communications suivront lorsque la date sera fixée.



Joyeuse Saint-Valentin !





# LA MUNICIPALITÉ DE VAL DAVID EN PROCESSUS D'ÉLABORATION D'UN PROGRAMME PARTICULIER D'URBANISME (PPU) POUR LE SECTEUR DE LA SAPINIÈRE

## Objectifs de la démarche

Dans un contexte où la croissance résidentielle et plusieurs projets d'envergure donnent lieu à une pression sans précédent sur le milieu, la Municipalité souhaite se donner les moyens de maîtriser cette croissance en se dotant d'une vision d'avenir concertée, basée sur les attentes de sa communauté, afin d'établir les balises nécessaires au développement harmonieux de ce secteur situé à proximité de son cœur villageois et du Parc régional. Particulièrement avec la confirmation de l'implantation de la nouvelle école primaire de 24 classes.

### Qu'est-ce qu'un (PPU)?

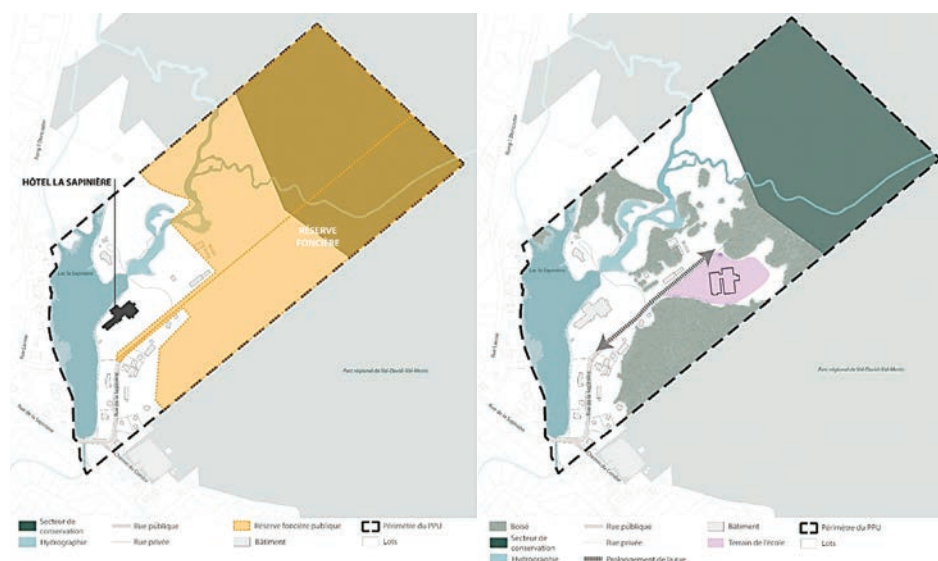
C'est un outil de planification d'urbanisme pour encadrer le développement d'un secteur stratégique d'une municipalité. Cet outil permet :

- De se doter d'une vision d'avenir pour un secteur défini (horizon 15-20 ans);
- De modifier la réglementation d'urbanisme pour que le développement du secteur s'harmonise avec son environnement;
- De mettre en place des programmes, des politiques et de nouveaux aménagements publics pour atteindre la vision établie dans le PPU.

## La nouvelle école, un projet essentiel pour la vitalité de Val-David

Rappelons qu'une réserve foncière couvre une partie de ce secteur pour la construction de la nouvelle école. Le terrain choisi, le seul d'une grandeur adéquate disponible au cœur du village, correspond parfaitement aux attentes de la communauté (exprimée en 2019), de la Municipalité et du CSSL et permet l'aménagement d'une école de nouvelle génération, intégrée dans son environnement et son milieu. Cette école primaire permettra aux enfants et au personnel d'être au cœur du village, à proximité des activités et des infrastructures communautaires dont ils pourront faire usage.

## Caractérisation du secteur visé par le PPU



Périmètre de la réserve foncière publique à l'intérieur du territoire visé par le PPU

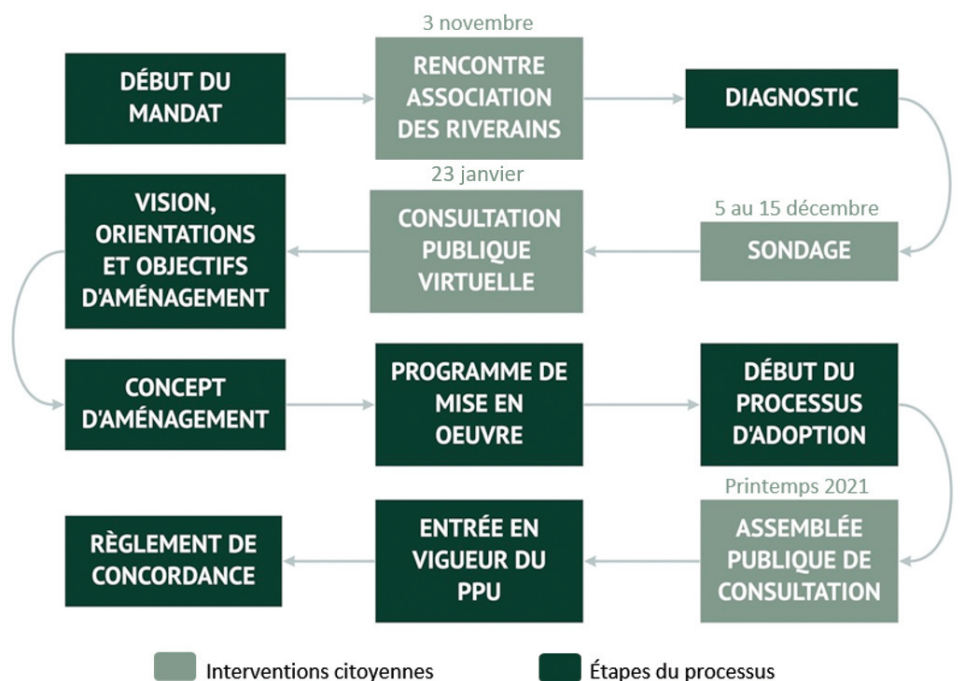
Emplacement de la nouvelle école à l'intérieur du territoire visé par le PPU

## VOUS AVEZ DES QUESTIONS?

Consultez l'onglet **PPU SAPINIÈRE** sur la page d'accueil du site de la Municipalité, [valdavid.com](http://valdavid.com), pour de plus amples informations ainsi qu'une section dédiée aux questions et réponses.

Si vous ne trouvez pas l'information recherchée, vous pouvez nous faire parvenir votre question à l'adresse [communications@valdavid.com](mailto:communications@valdavid.com).

## Démarche consultative



## Questionnaire en ligne (pour tous) - 5 au 15 déc. 2020

Répondu par 1 256 personnes, ce questionnaire avait pour objectif de définir les grandes tendances des attentes de la communauté sur le développement de ce secteur. Celles-ci ont servi de base de réflexion pour la consultation citoyenne virtuelle du 23 janvier.

## Consultation citoyenne virtuelle - 23 janvier 2021

Animée par les professionnels de l'Atelier Urbain, une soixantaine de citoyens(es) ont partagé leur vision dans le cadre de cette consultation virtuelle. Les participants(es) se sont ensuite exprimés en sous-groupes sur des orientations d'aménagement souhaitées pour ce milieu riche en attraits naturels, avec ses tourbières et milieux humides, ses paysages et la proximité du Parc régional.

## Dépôt de mémoires - Janvier au 8 février 2021

Les organismes ou toute autre personne désirant faire part de leurs réflexions sur le développement de ce secteur avaient la possibilité de déposer un mémoire. Ces mémoires sont accessibles sur le site de la Municipalité : [valdavid.com/ppu-sapiniere/communications](http://valdavid.com/ppu-sapiniere/communications), à moins d'avis contraire de leur auteur.

## Quelques grandes orientations partagées en plénière le 23 janvier

La préservation de la nature et des paysages, la protection des sentiers de plein air actuels, l'intégration harmonieuse et sécuritaire de la future école primaire, la construction d'une résidence pour aînés ou d'une coopérative d'habitation, l'accessibilité au lac de la Sapinière (tout en préservant son caractère naturel), l'aménagement d'espaces de bien être, la présence d'installations à caractère pédagogique en lien avec la nature, ainsi que l'innovation en matière de voie de circulation constituent quelques-unes des grandes orientations partagées en plénière par les groupes de discussion.

## Prochaines étapes en vue de l'adoption de ce PPU

Une analyse des éléments issus de la consultation virtuelle du 23 janvier et des mémoires reçus sera effectuée par les professionnels de l'Atelier Urbain. Les conclusions de cette analyse, combinées à tout le matériel pertinent colligé depuis quelques mois, guideront l'équipe de conception dans l'élaboration du programme. Le PPU sera soumis à l'évaluation du conseil en mars, rendu public sur le site de la Municipalité, puis présenté à une assemblée de consultation publique prévue ce printemps. Cette consultation publique sera la dernière occasion pour les citoyens de s'exprimer sur la vision établie par le PPU pour ce secteur. Selon les commentaires reçus, des ajustements pourront être faits au programme avant son adoption finale par le conseil au printemps prochain.

Les résultats du questionnaire en ligne, les présentations, cartes, vidéo, mémoires, communiqués et informations complémentaires sont disponibles sous l'onglet [valdavid.com/ppu-sapiniere](http://valdavid.com/ppu-sapiniere) sur le site Internet de la Municipalité.